Le gouvernement a-t-il l'intention, afin qu'on puisse utiliser ces avions au maximum, d'affecter un escadron à la province de Terre-Neuve où il y a déjà au moins trois endroits qui n'ont pas été préparés par les Américains pour les escadrons de chasseurs-intercepteurs?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, comme l'a dit le chef de l'état-major, toutes les options sont ouvertes.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, j'aimerais rappeler au ministre que la province de Terre-Neuve ne compte pas un seul centre de défense important, en dépit de l'engagement qu'a pris le Canada dans les conditions de l'union. Je lui pose la question suivante: vu l'importance aujourd'hui de la surveillance à cause de la zone économique de 200 milles et la capacité limitée de nos avions qui se trouvent en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement a-t-il l'intention d'affecter au moins un escadron d'avions de surveillance dans l'est de Terre-Neuve pour augmenter leur rayon et leur capacité d'action?

M. Danson: Monsieur l'Orateur, ce n'est pas notre intention. Les avions de patrouille à long rayon d'action utilisés essentiellement à cette fin qui se trouvent actuellement à Summerside et à Greenwood seront tous déménagés à Greenwood, même si d'autres unités seront déménagées à Summerside pour les remplacer. Les autres unités ont été déménagées à Gander qui est en train de devenir une base très importante pour nous.

Je comprends la préoccupation de Terre-Neuve et j'aimerais beaucoup que Terre-Neuve puisse participer. Mes collaborateurs et moi étudions cette question sérieusement à cause de l'importante contribution que Terre-Neuve a faite non seulement à la Confédération mais aux Forces armées du Canada, une contribution effectivement très importante.

M. McGrath: Je ne saurais en dire plus.

M. Danson: Cela n'arrive pas souvent.

## LES PÊCHERIES

LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES CONCERNANT LES TERRITOIRES DE PÊCHE

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches et de l'Environnement. Est-il en mesure de confirmer que l'entente conclue entre le Canada et les États-Unis au sujet des pêcheurs aurait été suspendue et que les pêcheurs canadiens ne seront plus autorisés à pêcher en eaux américaines pas plus que les Américains ne pourront le faire dans nos eaux?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà indiqué cette semaine que nous aurions des informations définitives avant la fin de la semaine et il en sera sûrement ainsi. Le secrétaire

## Questions orales

d'État aux Affaires extérieures fera une déclaration dans quelques minutes.

M. l'Orateur: Puisque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures doit faire une déclaration, le député pourra ensuite lui poser sa question.

## LE MINISTÈRE

LA PRÉTENDUE ABSENCE DE MINISTRES TORONTOIS À LA TÊTE DE MINISTÈRES INFLUENTS

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Au cours de la fin de semaine, alors que le premier ministre était en visite à l'étranger, son collègue du cabinet le ministre d'État à la petite entreprise a déclaré à l'occasion d'une entrevue télévisée au réseau CTV:

Je pense qu'un certain nombre de personnes estiment qu'aucun poste clé, surtout dans le domaine économique, n'est occupé par un des ministres de Toronto...

Le premier ministre peut-il nous dire si le ministre d'État à la petite entreprise lui fait valoir que les portefeuilles que lui et ses collègues de Toronto détiennent ne sont pas, comme il le dit lui-même, des postes clé, et qu'entend faire le premier ministre pour remédier à cette situation?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si j'ai bien compris, cette question a été posée à la Chambre en mon absence et peut-être aussi en l'absence du député, et le vice-premier ministre y a répondu de façon satisfaisante, je crois.

M. Clark: Ce n'était pas la question ni la réponse.

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, j'aimerais interroger le premier ministre au sujet d'une autre déclaration faite au cours de la même entrevue par le ministre d'Etat à la petite entreprise lorsqu'il a déclaré qu'on avait naturellement tendance à identifier le gouvernement en fonction de son chef. Il a ajouté qu'il ne croyait pas que les ministres anglophones de Toronto en éprouvent du mécontentement. Je demanderais au premier ministre si, en faisant cette déclaration, le ministre a exprimé l'opinion du gouvernement ou s'il parlait strictement pour lui?

M. Abbott: Je parlais pour moi.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, il est évident qu'il parlait à titre personnel.

## LA SANTÉ

LA PRÉSENCE DE «DES» DANS DES FOIES DE BŒUF

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social car le ministre de l'Agriculture est absent. En 1974, le gouvernement a interdit le DES, l'abréviation du diéthylstilbestrol, un stimulant de croissance utilisé dans la nourriture du bétail.